

Une charte pour la jeunesse

Alors que cela semble troubler les élus de l'UMP : les socialistes, lorsqu'ils sont en responsabilité, appliquent le programme qu'ils ont présenté aux électeurs. « La Bretagne solidaire, c'est d'abord les jeunes et les engagements sont ambitieux. D'ici la fin de la prochaine mandature, ils se déclineront autour de trois idées fortes : un jeune : un toit, un jeune : une qualification et un jeune : un projet », avait annoncé Jean-Yves Le Drian, le 30 janvier 2010, lors de son discours de lancement de campagne, à Rennes aux Halles Martenot.

jeunes en renforçant le partenariat avec le Réseau Information Jeunesse et en couvrant davantage le territoire, en lien avec d'autres collectivités. Ensuite, l'accès au logement et la qualité de l'offre en développant les capacités d'accueil temporaire, en poursuivant la rénovation des résidences universitaires ou en revoyant les critères d'admission dans les internats, mais aussi en développant les hébergements innovants de courtes durées chez les particuliers ou en mettant en place un dispositif de garantie des impayés de loyers, à caractère universel.

Pour la santé et la prévention des risques la charte s'engage à poursuivre les actions de prévention des conduites addictives, du suicide et du mal-être psychologique des jeunes, à conforter et développer les espaces santé, dans les lycées et CFA, et à créer un numéro vert régional.

Réunis en session extraordinaire le 21 septembre, les conseillers régionaux de Bretagne ont adopté la charte d'engagement pour les jeunes de Bretagne, qui comprend 45 mesures.

« La Bretagne ne sera solidaire, créative et responsable que si sa jeunesse aime à vivre, travailler et s'engager pour construire notre avenir, son avenir, celui de notre Région.

Cette session traduit, non seulement, la concrétisation d'un engagement électoral, mais surtout, et c'est là le plus important, notre détermination à faire confiance aux nouvelles générations qui feront la Bretagne de demain », a rappelé Richard Ferrand, Président du groupe socialiste et apparenté.

D'abord, l'accès et la qualité de l'information. En 2012, sera créé un service public d'information pour les



Sylvie Robert, vice-présidente à la Jeunesse

Pour favoriser la mobilité européenne et internationale des jeunes, le principe de mobilité dans le parcours des jeunes en Bac pro (lycéens et apprentis), des étudiants en BTS et IUT, sera inscrit dans la charte.

Cette charte a été adoptée sans le vote des élus UMP. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 29/09/2011



Dossier de la semaine

Quelle Europe sociale ?



Vie de la Fédération

Parité : l'originalité finistérienne



Interview

FN : la rupture

Avec Alain Mergier

Bravo !

La victoire de la gauche aux élections sénatoriales du 25 septembre est historique. Jamais le Palais du Luxembourg n'avait connu sous la V^e République une majorité progressiste en son sein. Enfin (!), la Haute assemblée qui doit représenter les collectivités territoriales, est vraiment à l'image des élus locaux telle que l'ont voulu les Français depuis de nombreux scrutins.

Cette victoire est la victoire d'un travail patient et constructif de nos sénateurs et des candidats emmenés par Jean-Pierre Bel.

Cette victoire est aussi la victoire de la gauche qui, unie dans un même scrutin, remporte l'adhésion des électeurs.

Garage social



Pervenche Berès est venue en Bretagne, le 23 septembre, pour visiter des structures d'insertion financées par le FSE (Fonds social européen). A Lorient, elle a visité un foyer. A Carhaix, en compagnie de Pierre Karleskind, conseiller régional chargé des dossiers européens, et de Michaël Quernez, vice-président du Conseil général chargé de l'économie et de l'insertion, elle a visité le garage social.

Depuis novembre 2007, il permet à des demandeurs d'emploi en insertion professionnelle de se former à la mécanique dans de bonnes conditions tout en répondant à un besoin réel sur le Centre Bretagne. Là où se déplacer impose souvent un véhicule personnel, l'état de certaines voitures, en raison du manque de moyens de leurs propriétaires, laisse souvent à désirer. Ce sont donc les voitures de personnes, elles-mêmes exclues des circuits classiques de réparation, qui servent à se faire la main.

En deux ans, ce double enjeu social et d'insertion du garage de Kervoasdoué a convaincu jusqu'aux garagistes locaux qui ont compris que ce chantier d'insertion ne pesait guère en terme de concurrence. « Pourtant, nous avons quelques difficultés à faire comprendre cela aux professionnels de la région de Plaintel, où nous allons implanter un nouvel atelier », a expliqué Yves Morvan, le Président de l'association.

A Carhaix, 15 personnes travaillent, sous la direction de deux chefs d'ateliers. Il s'agit pour eux de réparer les véhicules des personnes allocataires des minima sociaux. Mais aussi, d'entretenir une flotte de véhicules destinés à être loués. « C'est important pour des demandeurs d'emploi de pouvoir se rendre à des entretiens ou tout simplement d'aller travailler », souligne Yves Morvan.

Le FSE apporte 5% du budget du garage social, uniquement en apport sur les salaires des encadrants. Une aide non négligeable pour cette association, soutenue et aidée par le Conseil général, en particulier dans la gestion administrative des fonds européens.

Quelle Europe sociale ?

Pervenche Berès, députée européenne (PS) et Présidente de la commission emploi et affaires sociales, du Parlement européen, est intervenue à Brest, le 23 septembre, devant une cinquantaine de personnes, pour expliquer pourquoi l'Europe sociale n'est pas encore une réalité.

années 80 par Reagan et Thatcher qui vise à éliminer toute protection sociale.

L'Europe a besoin d'un nouveau 10 mai, pour redonner l'espoir et combattre les égoïsmes nationaux. « Lorsque les riches grecs déposent leur argent dans des banques suisses, les autres états de l'Union n'imposent rien à la confédération helvétique », a regretté la députée européenne.



« L'Europe a besoin d'un nouveau 10 mai »

Certes, elle existe. Le FSE (voir encadré) permet d'aider des associations d'insertion. Mais, elle est menacée. La possible fin des aides alimentaires de l'Union européenne en est l'illustration la plus criante. « Pour certaines associations cela peut représenter jusqu'à 50% de leur budget », a rappelé Pierre Karleskind.

Pour Pervenche Berès, l'avenir de l'Union européenne se jouera en partie l'année prochaine, à l'élection présidentielle Française. « Nous avons, nous socialistes français, une énorme responsabilité », a-t-elle plusieurs fois répété, durant son intervention. En effet, la droite, tant au conseil qu'à la commission, freine et empêche le développement d'une Europe sociale. Jacques Delors et François Mitterrand en avaient jeté les bases. Mais, elle est en danger.

Il serait tout de même paradoxal que la crise que nous connaissons se traduise par une victoire des libéraux qui en sont les principaux responsables. Car, c'est bien les subprimes qui sont à l'origine de la crise. Et de quoi s'agissait-il ? De vendre à des prix prohibitifs du crédit à des personnes insolvables. D'une certaine manière, la fin d'une logique poussée à son extrême : la fin du « Welfare state » poussent des millions de salariés dans la précarité et il faut inventer de nouvelles formes de crédits pour qu'ils puissent tout de même consommer. Or, nous arrivons à la fin de ce processus, lancé dans les

« J'ai évolué sur la manière de relancer l'intégration européenne », a-t-elle reconnu. Auparavant, elle pensait que l'Europe devait avancer d'un même pas, que les 27 états membres étaient sur un pied d'égalité. « Mais, je crois maintenant, que rien ne pourra se faire sans un couple franco-allemand bien décidé à aller de l'avant. On voit aujourd'hui, en l'absence de ce moteur que l'Europe stagne ». C'est pour cette raison que les liens tissés entre le PS et le SPD sont aussi importants pour l'avenir. D'autant que la victoire du Parti Socialiste, en France sera suivie d'une victoire des sociaux-démocrates, en Allemagne. Les élections locales de Berlin montrent d'ailleurs que le SPD peut rapidement revenir au pouvoir, car il a retrouvé la confiance des électeurs.



L'avenir de l'Europe en questions

Pour Pervenche Berès, le cycle de victoires de la gauche en Europe, qui commencera par la France, devra permettre de réorienter la politique de l'Europe. Et, d'abord, rompre avec le discours de la droite qui consiste à faire un chantage permanent en faisant croire que toute avancée sociale affolerait les marchés financiers. « Or, l'atout principal de l'Union européenne, c'est son modèle social », a insisté l'élue socialiste. Il faut le défendre, l'améliorer et en même temps inventer un nouveau modèle de production durable. Car, ce n'est pas en plaçant les salariés européens en concurrence avec ceux des pays émergents que la crise cessera. 🌱

Parité : l'originalité finistérienne

Pour la session 2011 de l'Université permanente nationale, Rachel Nicolas, adhérente de la section de Gouesnou, a rédigé une note sur la parité, en France et dans le Finistère, pour expliquer pourquoi notre département est en avance sur cette question.

En effet, à l'issue des élections cantonales de mars 2011, le Finistère est le département où la représentation des élues est la plus importante.

Les candidates finistériennes bénéficient de la même législation que dans les autres départements. Voulu par la majorité de gauche sous le gouvernement de Lionel Jospin, la loi a permis de faire progresser la parité. Certes, la France ne se situe encore qu'à la 58^e place mondiale en matière d'égalité hommes-femmes en politique.



L'Université fédérale permanente

Cependant, d'énormes progrès ont tout de même été accomplis. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, où la loi ne s'applique pas, les Conseils municipaux comptent 67,8% d'hommes. Dans celles de plus de 3 500 habitants, cette proportion est de 51,5%. Aux législatives de 1997, 11% des députés étaient des femmes. En 2007, cette proportion

est passée à 18,5%, en particulier grâce à la gauche.

Mais, les Conseils généraux restent très masculins. Dans 14 départements, aucune femme n'a été élue, en mars 2011. Dans le Finistère, en revanche, 11 candidates ont été élues. 31,5% des conseillers généraux sont des femmes et elles représentent

58,3% des vice-présidentes.

Pourquoi? «**Parce qu'il y a eu, en Finistère, la volonté politique de présenter autant de candidates que de candidats**», explique la secrétaire fédérale, Anne Graziana. Les formations destinées prioritairement à des adhérentes a également permis de présenter, dans la plupart des cantons des candidates. 🌸

Interview

FN : la rupture

Avec Alain Mergier

« Une rupture s'est opérée au sein de l'électorat des classes populaires vis-à-vis du FN », expliquent le sociologue, Alain Mergier et le directeur adjoint de l'IFOP, Jérôme Fourquet dans une note publiée par la fondation Jean Jaurès.

Cap Finistère : Sur quels éléments vous êtes-vous appuyés pour rédiger cette note ?

Alain Mergier : Avec Jérôme Fourquet, nous avons utilisé des études quantitatives, mais aussi qualitatives, de manière à croiser nos regards. Depuis 2001, je travaille sur la manière dont se forme l'opinion politique dans les milieux populaires. Très concrètement, j'ai rencontré en tête à tête des électeurs qui, en 2007, ont voté Sarkozy ou Royal et qui peuvent, potentiellement, voter FN en 2012. Chez les électeurs de Nicolas Sarkozy on constate un sentiment de trahison.

Cap Finistère : La rupture date-t-elle de l'arrivée de Marine Le Pen à la tête du Front National ?

Alain Mergier : Non. On peut dater cette rupture de la fin 2010, début 2011 ; à un moment où de nombreuses hausses de prix ont été annoncées. A partir de ce moment-là, le discours sur l'après-crise ne passe plus. Et lorsque l'on n'arrive plus à boucler ses fins de mois, le regard qu'on porte sur la vie politique change.

Les électeurs des milieux populaires ont vraiment l'impression que les politiques ne peuvent rien contre les pouvoirs économiques et financiers. L'accroissement des écarts sociaux devient insupportable. Il me semble que les milieux populaires ont une conscience très aigüe des dangers que coure notre modèle de société. Qu'ils sont en quelque sorte une avant-garde.

Cap Finistère : A vous lire, on a l'impression qu'il ne sert à rien de démonter le projet du FN, comme le fait Laurence Parisot.

Alain Mergier :

De sa part il n'y a aucune chance que le message passe. C'est même extrêmement

contre-productif que la patronne des patrons prenne pour cible Marine Le Pen. Sauf, à vouloir accréditer l'idée que la présidente du Front national est la seule à s'opposer au patronat et que celui-ci a peur d'elle. A mon avis, ce n'est pas la bonne méthode.

Il faut dénoncer le programme du Front national, mais il faut surtout bien montrer qu'on entend les demandes de ces électeurs. Les milieux populaires représentent tout de même près de 30% de la population française. Pour faire baisser les intentions de vote pour le Front national, les dirigeants politiques doivent montrer qu'il est possible de prendre des décisions suivies d'effets et d'apporter des réponses aux attentes de ceux qui, aujourd'hui, ne peuvent plus s'en sortir financièrement. 🌸



Agenda

3 octobre

20 h 00 : Formation des
Présidents, trésoriers
et assesseurs aux
Primaires, au PS à Brest.

9 octobre

9 h 00 - 19 h 00 : Premier
tour des Primaires

16 octobre

9 h 00 - 19 h 00 : Deuxième
tour des Primaires

22 octobre

Convention nationale
après les Primaires.

5 novembre

De 10 h 00 à 16 h 00 :
Journée de débats
consacrée à la santé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 925 - Vendredi 30 septembre 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Bertrand Delanoë à Quimper le 3 octobre

Bertrand Delanoë, maire de Paris, rencontrera les adhérents du PS le lundi 3 octobre à partir de 11 h 45 à la MPT de Penhars, à Quimper.

Primaires

Pour toutes les questions concernant les Primaires, vous pouvez consulter le site www.ps29.org ou appeler la ligne

spécifique **02 98 80 25 75**.

Vous pouvez également utiliser cette ligne si vous souhaitez être assesseur dans un bureau de vote, les 9 et 16 octobre.

« Le réveil du monde arabe »

A l'invitation de Jean-Jacques Urvoas, député du Finistère, Gilles Kepel, professeur des Universités à Sciences Po Paris, animera le jeudi 6 octobre 2011 à 20 h 00, Auditorium de la Médiathèque des Ursulines, à Quimper, une

conférence intitulée : « *Le réveil du monde arabe* ».

Ouverte à tous.

41 ans de la section de Moëlan

La section de Moëlan-sur-Mer fête cette année ses 41 ans. A cette occasion elle est à la recherche d'archives, des années 70 et 80. Les personnes qui en possèdent peuvent se faire connaître auprès du secrétaire de section, Denis Deffay au **02 98 71 19 02** ou par courriel à lecanardrose@free.fr.

Annonces légales & judiciaires

SCP Patrick O'REILLY - Olivier BARIOU
Notaires associés à MELGVEN (29140)
1, route de Concarneau

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN, le 22 août 2011 :

Monsieur Pierre Raymond Adrien NICOLAS, patron pêcheur, et Madame Patricia Yvonne LAINE, conjoint collaborateur, son épouse, demeurant ensemble à MELGVEN (29140) 5, impasse Kerligo Nord.

Nés savoir :

- L'époux à CONCARNEAU (29900), le 17 août 1957.

- L'épouse à CONCARNEAU (29900), le 4 novembre 1958.

Mariés sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CONCARNEAU (29900), le 22 octobre 1977, non modifié depuis ;

ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec une clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Olivier BARIOU, notaire à MELGVEN.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande instance de QUIMPER.

Pour insertion,
Le Notaire.

Le 10 septembre 2011, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :

GALAXI FRANCE HOLDING.

Forme : Société Civile de portefeuille.

Capital : 50 000 euros.

Siège social : 2, rue Jules Michelet - 29200 BREST.

Objet : Acquisition et détention de toutes valeurs mobilières.

Durée : 99 ans.

Apports en numéraire : 500 euros

Clause d'agrément en cas de cession : Oui.
Gérante : Mademoiselle Claire LAIBE, demeurant Prê du Moulin - 2935 BEURNE-VÉSIN SUISSE.

Immatriculation au RCS de BREST.

Pour unique insertion.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

IRIS RFID

Société par Actions Simplifiée
au capital de 68 250 euros
porté à 100 324,30 euros
Siège social : 15, rue Johannes Kepler
Technopôle Brest Iroise - 29200 BREST
499 493 385 RCS BREST

Aux termes des décisions du Président, en date du 28 juillet 2011, le capital social a été augmenté d'un montant de 8 000,20 euros par émission de 80 002 actions nouvelles de numéraire et porté de 68 250 euros à 76 250,20 euros.

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 28 juillet 2011 et du procès-verbal des décisions du Président du 31 août 2011, constatant la réalisation de l'augmentation de capital, le capital social a été augmenté d'un montant de 24 074,10 euros par émission de 240 741 actions nouvelles de numéraire et porté de 76 250,20 euros à 100 324,30 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis,
Le Président.

LA MARÉE DU JOUR

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 48 600 euros
Siège social : 17, rue Saint Guenael
29400 LANDIVISIAU
321 815 300 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

BREIZH SOLAIRE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 147, rue Commandant Drogou
29200 BREST
RCS BREST 517 564 233

Par décision du 13 septembre 2011, Monsieur Mickaël LE MOIGNE, gérant et associé unique de la société, a décidé de modifier l'objet social à compter du 13 septembre 2011 et de le remplacer par l'activité de : Entreprise de couverture et de dépose de couvertures amiantées, entreprise de gros œuvre de maisons individuelles, vente et pose de toutes installations à énergie renouvelable.

En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

SARL MAUHOURAT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Centre d'affaire Poul Ar Bachet
1, rue Louis Pidoux - 29200 BREST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de BOURG-BLANC du 15 septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :

MAUHOURAT.

Siège social : Centre d'affaire Poul Ar Bachet - 1, rue Louis Pidoux - 29200 BREST.

Objet social : La recherche d'amiante, le contrôle gaz, le contrôle électricité, ainsi que le contrôle plomb, vrillettes et xylophages, le diagnostic énergétique, l'établissement des surfaces et tous diagnostics immobiliers conformément à la législation en vigueur.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 8 000 euros.

Gérance : Monsieur Vincent MAUHOURAT demeurant Kerdéniel - 29860 BOURG-BLANC.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

Par acte sous seing privé du 12 septembre 2011, à BREST, il a été constitué la **SARL IZHAAC DISTRIBUTION** ; au capital de 5 000 euros ; siège social : 122, rue Jean Jaurès - 29200 BREST ; objet : négoce d'habillement, accessoires et chaussures ; durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST ; gérant : Monsieur BOUYAZRA Soulimane, domicilié au 132 Ter, rue de Paris - 29200 BREST.

Pour avis,
La Gérance.

TECH'MAP

SAS au capital de 38 258 euros
porté à 48 840 euros
ZA de Goarem Goz
29860 KERSAINT PLABENNEC
402 492 680 RCS BREST

Des délibérations des associés en date du 23 septembre 2011, il résulte la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 38 258 euros.

Nouvelle mention :

Capital social : 48 840 euros.

Pour avis,
Le Président.